

DENTISTE

Lettre aux apnéiques sévères

L'orthèse d'avancée mandibulaire, un petit appareil buccal, est recommandée par les médecins pour le traitement des cas d'apnée légère à modérée. Mais qu'en est-il des patients souffrant d'apnée sévère?

Bien que dans ces cas le compresseur (CPAP) demeure le traitement de choix, il n'est pas rare de voir dans les études des patients apnéiques sévères traités avec succès à l'aide d'une orthèse. Une étude de 18 mois effectuée à l'université du Texas à San Antonio vient d'ailleurs d'être complétée sur le sujet.

L'étude a porté sur un groupe de vétérans de l'armée américaine. Après avoir constaté que plusieurs patients apnéiques moyens à sévères n'utilisaient plus leur CPAP, l'équipe de recherche a fourni aux participants des orthèses d'avancée mandibulaire. Des instructions d'ajustement ont été données aux patients.

Le docteur Paul McLornan, chercheur principal de l'étude, rapporte que les patients de l'étude se sont améliorés de façon significative avec l'orthèse : « Nous avons vu des patients qui ont commencé l'étude avec une apnée sévère finir l'étude avec une apnée très légère ou sans apnée. Ces patients rapportent qu'ils dorment mieux, se sentent plus reposés le matin et plus en santé. »

Ainsi, les patients qui ne peuvent s'habituer au compresseur peuvent maintenant considérer l'orthèse d'avancée mandibulaire comme traitement alternatif. Ce traitement doit être fait en équipe avec un médecin de façon à pouvoir vérifier l'efficacité de l'orthèse.

Nous offrons des solutions aux problèmes d'apnée et de ronflement depuis 19 ans. Le suivi des patients se fait avec des médecins. Pour un rendez-vous n'hésitez pas à nous appeler au 418-871-1447. Vous pouvez aussi aller nous visiter à Apneesolutions.com !



Dr Jean-François Masse
Chirurgien-dentiste